

Boulogne-Billancourt, le 3 juillet 2020

### **Modalités de réunion et de mise à disposition des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte du 24 juillet 2020**

#### **Changement des modalités de réunion de l'Assemblée Générale Mixte du 24 juillet 2020**

Afin de favoriser les conditions du dialogue avec les actionnaires dans le contexte de la restructuration financière de la Société et d'assurer la participation effective des actionnaires à l'Assemblée Générale Mixte (ordinaire annuelle et extraordinaire), le Conseil d'Administration de Solocal Group a décidé de tenir l'Assemblée Générale Mixte du 24 juillet 2020 **en présence des actionnaires et personnes ayant le droit d'y assister.**

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Solocal Group se réunira ainsi **le vendredi 24 juillet 2020 à 10 heures à la Maison de la Mutualité située 24 rue Saint-Victor à Paris (75005)**. La Société fera en sorte que les règles d'hygiène et de distanciation sociale dites « barrières » conformément à l'article 1 du décret n°2020-663 en date du 31 mai 2020 soient respectées de manière stricte.

Les actionnaires sont invités à prendre connaissance des principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires dont une description figure dans la brochure de convocation disponible sur le site internet de la société ([www.solocal.com](http://www.solocal.com) - Investisseurs – Publications Financières – Assemblées générales).

Il est précisé que cette Assemblée Générale Mixte sera notamment appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et à voter sur les opérations de restructuration envisagées par la société à l'issue des négociations avec ses créanciers financiers (principaux obligataires et prêteurs au titre de la ligne de crédit renouvelable) visant à assurer les besoins de liquidité du groupe et réduire son niveau d'endettement. Ces opérations et, plus généralement, les principaux termes de l'accord sur le renforcement de la structure financière, sont décrits dans un communiqué diffusé ce jour ; ce communiqué annonce également une reprise de cotation des titres de la société le lundi 6 juillet 2020, à l'ouverture du marché.

## Mise à disposition et consultation des informations relatives à l'Assemblée Générale Mixte du 24 juillet 2020

Les documents et informations préparatoires à l'Assemblée Générale Mixte et visés à l'article R. 225-73-1 du Code de commerce (en ce compris les informations visées à l'article R. 225-83 du Code de commerce) sont disponibles sur le site internet ([www.solocal.com](http://www.solocal.com) - Investisseurs - Publications Financières - Assemblées générales) de la société et, le cas échéant, tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et règlementaires (sur demande ou au siège social). Les actionnaires sont invités à prendre connaissance de ces informations.

L'avis de réunion, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, a été publié au BALO du 19 juin 2020. L'avis de convocation, comportant les modalités de participation à l'Assemblée Générale Mixte ainsi que l'ordre du jour et le texte des projets de résolutions modifiés (dans le cadre du vote sur les opérations envisagées par l'accord sur le renforcement de la restructuration financière), sera publié au BALO et dans le journal d'annonces légales « *Journal Spécial des Sociétés* » du 8 juillet 2020. L'ordre du jour et les projets de résolutions (à jour des modifications mentionnées ci-dessus) ainsi que le rapport du Conseil d'administration sur l'ensemble des projets de résolutions sont disponibles sur le site internet de la société.

L'Assemblée Générale Mixte fera l'objet d'une diffusion en différé en vidéo sur le site internet de la société ([www.solocal.com](http://www.solocal.com) - Investisseurs - Publications Financières - Assemblées générales).

### Solocal - [www.solocal.com](http://www.solocal.com)

Nous sommes le partenaire digital local des entreprises. Notre métier : les conseiller et les accompagner pour booster leur activité grâce à nos services digitaux (Présence digitale, Publicité digitale, Sites Internet, Nouvelles Solutions Print). Nous sommes également aux côtés des utilisateurs pour leur faire vivre la meilleure expérience digitale avec PagesJaunes, Mappy et Ooreka, et nos partenaires (Google, Facebook, Apple, Microsoft/Bing, Yahoo!, etc.). Nous mettons ainsi à la disposition des professionnels et du grand public nos services à très fortes audiences, notre data géolocalisée, nos plateformes technologiques évolutives, notre couverture commerciale sans égale dans toute la France, nos partenariats privilégiés avec les entreprises du numérique et nos talents en matière de data, de développement, de digital marketing, etc. Nous fédérons 360 000 entreprises partout en France et 2,7 milliards de visites sur nos services. Solocal bénéficie par ailleurs du label « Digital Ad Trust Classique » pour ses services digitaux PagesJaunes et Mappy. Pour tout savoir sur Solocal (Euronext Paris « LOCAL ») : restons en contact [@solocal](https://twitter.com/solocal).

#### Contacts presse

Charlotte Millet +33 (0)1 46 23 30 00  
[charlotte.millet@solocal.com](mailto:charlotte.millet@solocal.com)

Edwige Druon +33 (0)1 46 23 37 56  
[edruon@solocal.com](mailto:edruon@solocal.com)

#### Contacts investisseurs

Julie Gualino-Daly  
+33 (0)1 46 23 42 12  
[jgualino@solocal.com](mailto:jgualino@solocal.com)

Alima Lelarge Levy  
+33 (0)1 46 23 37 72  
[alelargetlevy@solocal.com](mailto:alelargetlevy@solocal.com)

Colin Verbrugge  
+33 (0)1 46 23 40 13  
[cverbrugge@solocal.com](mailto:cverbrugge@solocal.com)

#### Nous suivre



[solocal.com](http://solocal.com)